

Hérin, le 16/11/2022

Arrondissement de Valenciennes

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2022 – 24
REGLEMENTANT LA L'INSTALLATION D'UNE
BOITE A LIVRE AU 14 RUE JULES GUESDE

Nous, Maire de la commune de HÉRIN,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L2212-1 et suivant ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures tendant à faciliter l'installation à titre permanent d'une boîte à livre sur le trottoir du 14, rue Jules Guesde.

A R R Ê T O N S

Article 1 : A partir du Samedi 26 Novembre 2022, une boîte à livre sera installée comme suit :

- Au numéro 14, rue Jules Guesde (Registre cadastral feuille AE parcelle numéro 697): le long de l'école maternelle Gabriel Péri.

Article 2 : L'installation devra répondre aux obligations générales de sécurité. Il devra également se conformer aux prescriptions ci-après :

- Maintenir un passage d'au moins un mètre vingt pour permettre la circulation des personnes à mobilité réduite et des piétons sur le domaine public

Article 3 : L'ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Madame la Sous-Préfète par intérim de Valenciennes ;
- Monsieur le commandant de Police de Denain ;
- Monsieur le responsable de la Subdivision Territoriale de Denain ;
- Services Techniques municipaux ;
- ASVP

Le DGS



Le Maire,

Jean-Paul COMYN